



Cap sur l'Institut national du travail social

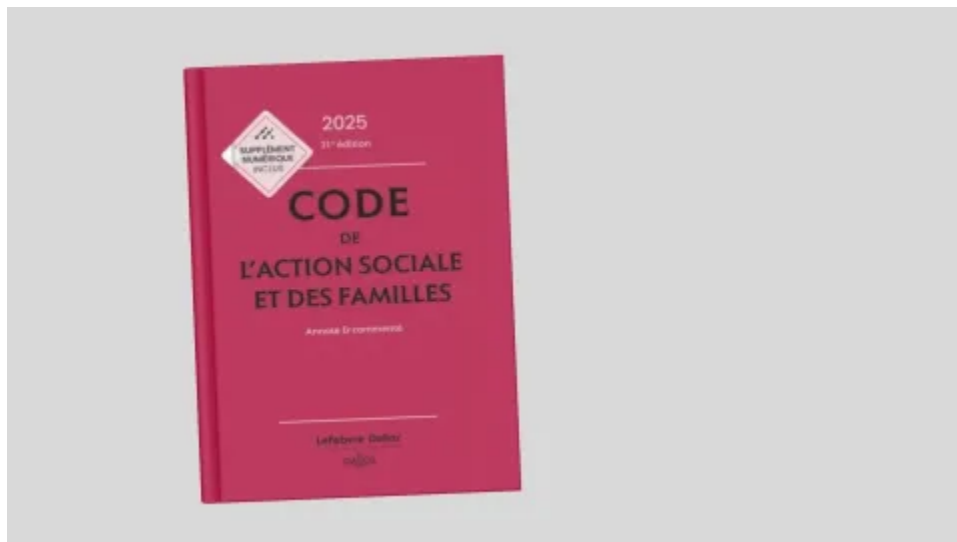
📅 Publié le 15 novembre 2024

👤 De Uniopss

DROIT SOCIAL - RH

ARTICLE

INFO NATIONALE



Le 5 novembre dernier, l'Uniopss a participé à la journée de prefiguration de l'Institut national du travail social, organisée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) au CESE, après un peu plus de six mois de rencontres et d'analyses.

Ce colloque, intitulé « Attirer vers les métiers du social ? » a été introduit par Paul Christophe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, suivi des interventions de Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées et d'Agnes

Canayer, ministre déléguée chargée de la Famille et de la Petite Enfance, par vidéo enregistré. Lors d'ateliers de travail collectifs sur la portée du futur Institut et ses différentes missions (un centre de ressources pour les étudiants, chercheurs, employeurs et professionnels du social et du médico-social ; un organisme de formation à destination des cadres du secteur public et associatif ; un lieu de soutien à la recherche, pour attirer vers les métiers du social), l'Uniopss a plaidé pour que l'INTS soit une instance permettant de relier recherche, terrain, employeurs et centres de formation, de revisiter l'approche des métiers pour comprendre les besoins du terrain et donc l'évolution des formations et ainsi de soutenir les pratiques des professionnels et des organisations, tout en dynamisant l'attractivité du secteur.

Face aux attentes fortes de ce que pourrait apporter l'INTS, il est important d'être conscients que cette instance ne pourra pas tout résoudre. Ses actions/propositions devront s'inscrire dans ce que vivent réellement les professionnels, les personnes mais aussi les organisations, au risque, sinon, de générer un idéal porteur de frustrations, un peu comme ce fut le cas pour le Livre blanc du travail social : malgré la richesse de ce document, le gouvernement ne s'en est, en effet, pas saisi...

Note d'information du 15/11/2024

Numéro de fiche

112.57 Ko